

Nantes, le 23 mai 2018

Biodiversité

Les Pays de la Loire, 1^{ère} région de France à lancer la création d'un club « mécènes du patrimoine naturel » avec la Fondation du patrimoine

Forts d'un patrimoine naturel exceptionnel, les Pays de la Loire figurent parmi les Régions françaises les plus mobilisées pour la préservation et la valorisation de la biodiversité. Désignée chef de file auprès des collectivités sur ce thème, suite à la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (dite Maptam), la Région et ses partenaires ont engagé depuis juin 2017 un travail de construction d'une stratégie régionale pour la biodiversité 2018-2023.

« Au-delà d'une compétence, la biodiversité est aussi une exigence sur notre territoire. Notre Région se situe en haut de la hiérarchie nationale avec plus de 40 % de la Flore vasculaire, près de 70% des poissons d'eau douce et 32% des espèces d'oiseaux nicheurs en France. Mais cette biodiversité vitale est menacée d'érosion, près d'1/3 des espèces d'oiseaux par exemple sont aujourd'hui en situation de fragilité. C'est pourquoi nous voulons agir vite en adoptant cet automne une stratégie régionale pour la biodiversité élaborée en partenariat avec les acteurs concernés. Travailler ensemble à l'échelle du territoire pour préserver et valoriser notre biodiversité c'est aussi associer et sensibiliser les entreprises à cette démarche de façon innovante. Nous avons d'ores et déjà lancé l'an dernier un appel à projets « Entreprises et biodiversité » pour contribuer à la promotion de la biodiversité régionale comme vecteur d'innovation et de développement des entreprises ligériennes. Aujourd'hui nous sommes la première Région de France à prendre l'initiative de créer un « club mécènes du patrimoine naturel des Pays de la Loire » en lien avec la fondation du Patrimoine. » explique Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire.

Ainsi à l'occasion d'un temps d'information et d'échange qui s'est déroulé ce mardi 22 mai à Angers, Laurent Gerault, Conseiller Régional des Pays de la Loire en charge de l'environnement, et François-Xavier Gourdon, Délégué régional de la Fondation du patrimoine, ont partagé avec de nombreux acteurs économiques ligériens l'intérêt de se fédérer au niveau régional pour soutenir les efforts des collectivités et associations locales en lançant prochainement le club Mécènes du patrimoine naturel des Pays de la Loire. L'objectif : encourager le mécénat d'entreprises autour de projets de restauration du patrimoine naturel ligérien. Ces dispositions sont formalisées par une convention de partenariat.

En effet, les entreprises interagissent avec leur environnement et sont directement concernées par la biodiversité : elles bénéficient de la qualité de ce capital naturel et peuvent agir positivement pour sa préservation. Soucieuses de leurs responsabilités sociales et environnementales mais aussi de leur rôle essentiel dans les territoires, certaines entreprises mettent déjà en œuvre des actions innovantes de préservation de la diversité biologique dans leur démarche de développement durable ou en lien avec leurs activités. Pour autant, l'engagement entrepreneurial en faveur de la préservation et la valorisation de ce capital naturel reste le domaine de quelques-unes d'entre elles seulement, souvent de très grande taille.

« Avec la création de ce club Mécènes du patrimoine naturel des Pays de la Loire, la Région et la Fondation du patrimoine affirment leur volonté de mettre la biodiversité au cœur de la société et de mobiliser les entreprises dans des démarches volontaires de promotion d'actions concrètes en faveur de la biodiversité ligérienne » souligne Laurent Gerault. Ces actions pourront par exemple concerner des travaux de :

- restauration et de réhabilitation d'espaces naturels,
- mise en défens d'habitats d'espèces végétales ou animales menacées,
- développement de communautés pionnières en milieux humides ou secs,
- valorisation permettant la sensibilisation et la réalisation d'actions pédagogiques auprès du grand public, etc.

CONTACT PRESSE : Nadia Hammache : nadia.hammache@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16